

**La réinsertion sociale en Équateur :
gouvernance infranationale, inégalités et capacités étatiques**

**Social reintegration in Ecuador:
infranational governance, inequality, and state capacity**

**La reinserción social en Ecuador:
gobernanza infranacional, desigualdad y capacidades estatales**

Ramos-Rivera, Joao J.

Universidad Regional Autónoma de los Andes, Équateur

joaojr05@uniandes.edu.ec

 <https://orcid.org/0000-0003-3088-6490>

Jami-Iglesias, Stefanny A.

Universidad Regional Autónoma de los Andes, Équateur

stefannyaji15@uniandes.edu.ec

 <https://orcid.org/0009-0003-1985-4372>

Alarcón-Cedeño, Andrea F.

Universidad Regional Autónoma de los Andes, Équateur

andreafac31@uniandes.edu.ec

 <https://orcid.org/0009-0008-6543-5773>

Ros-Alvarez, Deinier

Universidad Regional Autónoma de los Andes, Équateur

uq.deinierra09@uniandes.edu.ec

 <https://orcid.org/0000-0002-1531-3355>

Résumé

Cet article analyse comment les capacités étatiques infranationales et les cadres de décentralisation conditionnent l'efficacité des politiques de réinsertion sociale post-pénitentiaire mises en œuvre par les gouvernements autonomes décentralisés en Équateur, à partir d'une comparaison avec la Colombie, le Pérou et le Chili. La recherche adopte une approche mixte, descriptive-analytique et comparative, fondée sur l'analyse documentaire des cadres juridiques et des politiques publiques, sur des entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels et sur des enquêtes structurées appuyées par des données quantitatives descriptives. Les résultats montrent que, si des initiatives locales en matière d'emploi, de formation, de soutien psycho-social et d'inclusion communautaire existent, leur portée et leur continuité dépendent fortement des ressources financières, de la coordination interinstitutionnelle et de l'engagement politique des acteurs locaux et nationaux. Cette situation produit des asymétries territoriales importantes et limite l'impact des dispositifs de réinsertion. L'article conclut que la réinsertion sociale en contexte décentralisé doit être comprise comme un champ de politique sociale territoriale traversé par des tensions entre centralisme normatif et autonomie locale limitée, avec des effets directs sur la récidive, l'inclusion sociale et la construction de la citoyenneté.

Mots-clés : réinsertion sociale, décentralisation, gouvernance multi-niveaux, Équateur, citoyenneté sociale.

Abstract

This article analyzes how infranational state capacities and decentralization frameworks shape the effectiveness of post-penitentiary social reintegration policies implemented by Decentralized Autonomous Governments in Ecuador, through comparison with Colombia, Peru, and Chile. The study adopts a mixed, descriptive-analytical, and comparative approach based on documentary analysis of legal frameworks and public policies, semi-structured interviews with institutional actors, and structured surveys supported by descriptive quantitative evidence. The findings show that, although local initiatives in employment, training, psycho-social support, and community inclusion do exist, their scope and continuity depend heavily on financial resources, inter-institutional coordination, and political commitment. As a result, significant territorial asymmetries persist and limit the overall effectiveness of reintegration policies. The article concludes that social reintegration in decentralized contexts should be understood as a field of territorial social policy shaped by tensions between normative centralism and limited local autonomy, with direct implications for recidivism reduction, social inclusion, and the construction of citizenship under conditions of structural inequality.

Keywords: social reintegration, decentralization, multilevel governance, Ecuador, social citizenship.

Resumen

Este artículo analiza cómo las capacidades estatales infranacionales y los marcos de descentralización condicionan la efectividad de las políticas de reinserción social postpenitenciaria implementadas por los Gobiernos Autónomos Descentralizados en Ecuador, a partir de una comparación con Colombia, Perú y Chile. La investigación adopta un enfoque mixto, descriptivo-analítico y comparativo, basado en análisis

documental de marcos normativos y políticas públicas, entrevistas semiestructuradas a actores institucionales y encuestas estructuradas apoyadas en evidencia cuantitativa descriptiva. Los resultados muestran que, aunque existen iniciativas locales en empleo, formación, apoyo psicosocial e inclusión comunitaria, su alcance y continuidad dependen fuertemente de los recursos financieros, la coordinación interinstitucional y el compromiso político. Como consecuencia, persisten importantes asimetrías territoriales que limitan la eficacia general de las políticas de reinserción. Se concluye que la reinserción social en contextos descentralizados debe entenderse como un campo de política social territorial atravesado por tensiones entre centralismo normativo y autonomía local limitada, con implicaciones directas para la reducción de la reincidencia, la inclusión social y la construcción de ciudadanía en escenarios de desigualdad estructural.

Palabras clave: reinserción social, descentralización, gobernanza multinivel, Ecuador, ciudadanía social.

Reçu : 10 septembre 2026 - **Accepté :** 25 septembre 2026

1. Introduction

La réinsertion sociale des personnes incarcérées constitue l'un des enjeux les plus complexes des politiques de justice pénale en Amérique latine, où les systèmes pénitentiaires sont traversés par des crises structurelles caractérisées par une surpopulation extrême, la violence carcérale et la récidive. En Équateur, cette question revêt une importance particulière dans la *Constitución del Ecuador de 2008*, qui établit, à l'article 77, que l'une des garanties reconnues aux personnes privées de liberté est la réhabilitation sociale des condamnés comme finalité ultime du système pénitentiaire (Ecuador, 2008). En outre, le *Código Orgánico Integral Penal (COIP)*, adopté en 2014 et modifié par la suite, précise que le système pénitentiaire doit être orienté vers la réhabilitation intégrale plutôt que vers la punition, en faisant du système de réhabilitation sociale l'objectif de la réinsertion sociale (Ecuador, 2014). Cependant, ces deux instruments peinent à concrétiser cet idéal. En effet, s'agissant de l'emprisonnement, la surpopulation

carcérale dépassait 21 % en 2025, selon le *Servicio Nacional de Atención Integral a Personas Adultas Privadas de la Libertad y a Adolescentes Infractores (SNAI)*, tandis que le pouvoir demeure fortement centralisé, ce qui permet au SNAI de conserver la compétence sur les dispositifs post-pénitentiaires sans que les gouvernements locaux y jouent un rôle central (SNAI, 2025; IACHR, 2022).

Dans une perspective d'économie politique, la réinsertion post-pénitentiaire ne peut être réduite à une simple question de justice pénale : elle constitue plutôt un champ spécifique de politique sociale territoriale dans lequel les capacités étatiques, la décentralisation fiscale et les arrangements de gouvernance multi-niveaux produisent des effets différenciés selon les territoires. Dans des sociétés fortement inégalitaires, comme celles de l'Amérique latine, la délégation des responsabilités en matière de réinsertion aux gouvernements infranationaux, sans renforcement fiscal et institutionnel proportionnel, peut approfondir les disparités territoriales et fragmenter la citoyenneté sociale. Dès lors, analyser

les politiques de réinsertion à travers les prismes de la gouvernance du bien-être et de l'inégalité structurelle permet de mieux comprendre leurs implications distributives et institutionnelles, en particulier lorsque la protection sociale est appréhendée comme un ensemble d'arrangements institutionnels distribués entre différentes échelles et différents acteurs (Parella y Speroni, 2018).

Le SNAI fonctionne comme un organisme technique spécialisé qui renforce une approche nationalisée, tandis que l'action publique est structurée à travers la *Política Pública de Rehabilitación Social 2022-2025*, actualisée en 2025, qui met l'accent sur le traitement, l'éducation, le travail et la santé mentale (SNAI, 2022; Ministerio del Interior del Ecuador, 2025). Toutefois, des organisations internationales soulignent que la réhabilitation ne s'exerce que dans des conditions précaires: régimes de détention différenciés, alimentation insuffisante tant en qualité qu'en quantité, et accès si limité aux soins de santé, qu'il devient difficile de préparer sérieusement la vie après la

libération. La sortie de prison se trouve ainsi compliquée par la stigmatisation sociale et l'exclusion du marché du travail. L'inclusion sociale échoue dès l'origine, tandis que les schémas sociaux d'exclusion se reproduisent au moment de la récidive. Dans des contextes marqués par une forte vulnérabilité socio-économique et territoriale, cette forme d'existence marginalisée tend à devenir ordinaire. Des rapports internationaux ont montré que, si des dispositifs formels de réinsertion existent, leur mise en œuvre effective demeure limitée par l'insuffisance des ressources, la fragmentation institutionnelle et les capacités restreintes de l'État (IACHR, 2022).

Dans ce contexte, la décentralisation apparaît comme une entrée pertinente pour élaborer des réponses locales plus ajustées aux réalités propres à chaque territoire. Selon la *Constitución del Ecuador de 2008* et le *Código Orgánico de Organización Territorial, Autonomía y Descentralización* (COOTAD), les gouvernements autonomes décentralisés (GAD), à l'échelle municipale, provinciale

et paroissiale, disposent de compétences liées à la promotion de l'emploi et à l'inclusion sociale dans le cadre d'actions d'appui communautaire, lesquelles pourraient également être mobilisées dans les dispositifs de réinsertion post-pénitentiaire. À titre d'exemple, plusieurs GAD mettent en œuvre des programmes locaux d'ateliers de formation professionnelle, ainsi que des dispositifs d'accompagnement psychologique impliquant des professionnels de la santé et la participation des familles et des communautés. Néanmoins, ces efforts demeurent limités dans leur portée, soumis aux contraintes budgétaires propres aux GAD, et leur accessibilité reste réduite lorsque leur mise en œuvre dépend aussi de la supervision du SNAI. Ainsi, l'articulation entre un réseau centré sur la prison et une réponse locale relativement autonome traduit, à l'échelle de l'Amérique latine, la nécessité de repenser les modalités d'opération des politiques de justice pénale, afin d'éviter qu'une tutelle centralisée, en l'absence de capacités institutionnelles et de coordination suffisantes, ne transforme

les efforts d'inclusion en une nouvelle forme d'exclusion structurelle (Falleti, 2010; IACHR, 2022).

De fait, des pays comme la Colombie, le Pérou et le Chili présentent des réalités similaires, dans lesquelles des avancées sont observables, mais où les obstacles demeurent importants. La Colombie a développé un modèle de réinsertion appuyé sur des programmes locaux inscrits dans le Plan Nacional de Política Criminal, au sein duquel les approches de justice restaurative s'articulent avec des dispositifs d'appui communautaire. Toutefois, dans la pratique, la surpopulation carcérale et la récidive restent prépondérantes. Le Pérou se distingue par des réformes en matière d'exécution pénale, avec une implication municipale accrue dans les programmes de travail et d'éducation ; cependant, la surpopulation dans de nombreux établissements pénitentiaires dépasse 140 %. Au Chili, une politique nationale de réinsertion sociale met l'accent sur la coordination intersectorielle, mais la surpopulation et les difficultés structurelles du

système pénitentiaire continuent d'entraver une réduction significative de la récidive, malgré l'existence de dispositifs de soutien au travail et à la famille qui renforcent l'action post-pénitentiaire. Ces comparaisons montrent qu'en Amérique latine, bien que les opportunités de décentralisation puissent favoriser des réponses adaptées aux spécificités culturelles et territoriales, les pénuries de ressources et la persistance de la stigmatisation liée à l'incarcération et aux trajectoires professionnelles limitent fortement l'efficacité des politiques publiques (IACHR, 2022).

Malgré l'existence de cadres normatifs et d'échanges régionaux en matière d'action publique, il subsiste un vide conceptuel et empirique important quant à la manière dont les gouvernements autonomes décentralisés en Équateur contribuent effectivement à l'inclusion sociale après l'incarcération. Les études existantes tendent à se concentrer soit sur la crise carcérale, soit sur les politiques centralisées de réhabilitation, en négligeant la dimension territoriale de

la réinsertion et ses implications pour la gouvernance de la protection sociale. Ce manque est particulièrement criant dans des contextes traversés par des tensions entre centralisme et décentralisation, exclusion sociale et citoyenneté sociale, ainsi qu'entre approches punitives et paradigmes restauratifs – autant de dynamiques communes à l'Amérique latine.

À partir de ce constat, cet article entend répondre à la question de recherche suivante : dans quelle mesure les capacités étatiques infranationales et les cadres de décentralisation conditionnent-ils l'efficacité des politiques de réinsertion sociale mises en œuvre par les gouvernements autonomes décentralisés en Équateur ? L'hypothèse centrale est que, lorsque la réinsertion est traitée comme une responsabilité locale résiduelle, sans ressources fiscales suffisantes, sans coordination institutionnelle adéquate et sans articulation avec les autorités nationales, elle tend à reproduire les inégalités territoriales et à fragiliser la construction de la citoyenneté sociale.

Pour répondre à cette question, cet article analyse comment les capacités étatiques infranationales et les cadres de décentralisation conditionnent l'efficacité des politiques de réinsertion sociale post-pénitentiaire mises en œuvre par les gouvernements autonomes décentralisés en Équateur, dans une perspective comparative latino-américaine.

2. Cadre normatif de la réhabilitation sociale en Équateur : entre conception garantiste et tensions centralisatrices

La réhabilitation sociale en Équateur s'inscrit dans un cadre constitutionnel fondé sur les droits, qui reconnaît la dignité humaine et la réinsertion intégrale comme des finalités centrales du système pénitentiaire. La *Constitución del Ecuador* de 2008 constitue le socle normatif de cette approche, en identifiant les personnes privées de liberté comme un groupe prioritaire (art. 35) et en établissant la réhabilitation sociale comme l'objectif ultime du système pénitentiaire (art. 51, 77 et 201) (Ecuador, 2008).

Dans cette perspective constitutionnelle, la privation de liberté n'est pas conçue comme un mécanisme purement rétributif, mais comme une mesure exceptionnelle devant être orientée vers la réhabilitation, en garantissant l'accès à l'éducation, au travail, aux soins de santé, aux activités culturelles ainsi qu'au maintien des liens familiaux. Cette conception normative s'aligne sur les standards internationaux en matière de droits humains, tels que les *Règles Mandela* et la *Commission interaméricaine des droits de l'homme* (IACHR), qui promeuvent un modèle de sanction centré sur la restauration et la dignité. Toutefois, des écarts de mise en œuvre persistent. La surpopulation carcérale structurelle, la violence en prison et l'accès limité à des programmes de réhabilitation effectifs ont considérablement affaibli, dans la pratique, la réalisation de ces garanties (IACHR, 2022).

Le COIP, adopté en 2014 et réformé ultérieurement, opérationnalise ces principes constitutionnels. Son article 1 établit que le système pénal inclut l'objectif de

réhabilitation sociale, tandis que le livre V régit le régime d'exécution des peines et le système de réhabilitation sociale, en incorporant des programmes liés au travail, à l'éducation, à la culture, au sport et à la santé (Ecuador, 2014). Néanmoins, les réformes récentes visant à alourdir les peines en réponse aux exigences de sécurité publique ont généré des tensions entre les objectifs de réhabilitation et les tendances punitives, reflétant un balancement durable entre rationalités restauratives et rétributives dans le cadre de la politique criminelle équatorienne.

L'organe directeur du *Sistema Nacional de Rehabilitación Social* est le SNAI, une institution technique spécialisée chargée d'orienter, de gérer et de superviser l'action publique à destination des personnes incarcérées. À travers la *Política Pública de Rehabilitación Social 2022-2025*, le SNAI définit des axes stratégiques centrés sur le traitement pénitentiaire, l'éducation, l'insertion professionnelle, la santé mentale et le renforcement des liens familiaux et

communautaires (SNAI, 2022; Ministerio del Interior del Ecuador, 2025). Toutefois, les rapports internationaux soulignent que, malgré l'existence de cadres normatifs et programmatiques orientés vers la réhabilitation, leur traduction effective dans la pratique reste entravée par l'insuffisance des ressources, la faiblesse de la coordination interinstitutionnelle et les capacités limitées de l'État (IACHR, 2022).

Dans cette configuration institutionnelle, la décentralisation devient une dimension analytique cruciale. Le COOTAD, adopté en 2010, reconnaît l'autonomie politique, administrative et fiscale des GAD selon les principes de solidarité, de subsidiarité et d'équité territoriale (Ecuador, 2010). Bien que la compétence exclusive en matière d'administration pénitentiaire demeure centralisée, le COOTAD attribue aux GAD des compétences relatives au développement économique local, aux politiques d'inclusion sociale et à la protection des populations vulnérables (art. 42 et 55), domaines susceptibles d'influencer

directement les processus de réinsertion post-pénitentiaire.

Dans la pratique, certains GAD ont mis en place des initiatives liées à la formation professionnelle, aux programmes locaux d'emploi, au soutien psycho-social et aux stratégies de réinsertion communautaire. Toutefois, ces efforts demeurent souvent fragmentés, dépendants de budgets locaux limités et dépourvus de mécanisme formel de coordination avec le SNAI. Cette situation révèle une tension structurelle entre un système de réhabilitation fortement centralisé et un cadre de décentralisation encore insuffisamment développé pour territorialiser les politiques de réinsertion.

En somme, le cadre juridique équatorien établit un système formellement orienté vers les droits et la réhabilitation. Toutefois, son architecture institutionnelle centralisée contraint le développement d'une gouvernance multi-niveaux effective en matière de réinsertion post-pénitentiaire. L'écart entre les garanties constitutionnelles et les

capacités opérationnelles constitue ainsi un axe analytique central pour comprendre les limites de la réinsertion post-pénitentiaire comme politique sociale territoriale dans des contextes d'inégalités structurelles.

3. Politiques de réinsertion en Amérique latine : décentralisation, justice restaurative et gouvernance multi-niveaux

Dans l'ensemble de l'Amérique latine, les politiques de réinsertion sociale ont progressivement évolué, passant d'approches principalement punitives à des cadres formellement restauratifs et fondés sur les droits. Néanmoins, cette transition normative coexiste avec des crises structurelles au sein des systèmes pénitentiaires, notamment la surpopulation chronique, les taux élevés de récidive, la violence institutionnelle et le caractère limité des mécanismes d'accompagnement après la libération (IACHR, 2022). En outre, les politiques de réinsertion s'inscrivent souvent dans des contextes marqués par de profondes inégalités socio-économiques et des disparités territoriales.

La décentralisation s'est imposée comme un mécanisme stratégique visant à améliorer l'efficacité et la pertinence territoriale des politiques de réinsertion. En associant les gouvernements infranationaux, les décideurs publics cherchent à concevoir des interventions mieux adaptées aux marchés du travail locaux, aux dynamiques communautaires et aux contextes culturels. Toutefois, la mesure dans laquelle la décentralisation améliore effectivement les résultats en matière de réinsertion varie considérablement d'un pays à l'autre et dépend largement des mécanismes de coordination et des capacités de l'État.

En Colombie, le *Plan Nacional de Política Criminal* et la Loi 1709 de 2014 intègrent formellement les principes de la justice restaurative et permettent une participation accrue des entités territoriales aux processus de réinsertion. Les initiatives municipales et départementales comprennent des centres de réhabilitation communautaire, des programmes de formation professionnelle et des dispositifs de soutien psycho-social.

Malgré ces efforts, la persistance de la surpopulation carcérale et la faible articulation avec l'autorité pénitentiaire centralisée (INPEC) limitent l'efficacité des politiques mises en œuvre (INPEC, 2023). Le cas colombien illustre ainsi la tension entre décentralisation normative et centralisation opérationnelle.

Le Pérou a également promu des réformes destinées à renforcer la réinsertion post-pénitentiaire à travers la collaboration entre les gouvernements régionaux et l'*Instituto Nacional Penitenciario* (INPE). Les gouvernements locaux participent à des programmes de formation au travail et à des initiatives éducatives ; cependant, la surpopulation sévère – qui dépasse 140 % dans plusieurs établissements – ainsi que la faiblesse de la coordination intergouvernementale continuent de compromettre des trajectoires de réinsertion durables (INPE, 2024). Là encore, la décentralisation formelle ne se traduit pas automatiquement par une amélioration des performances en matière de réinsertion.

Le Chili présente un modèle comparative-ment plus structuré à travers sa *Política Nacional de Reinserción Social* (2018-2025), qui met l'accent sur la coordination intersectorielle et sur la participation municipale aux stratégies de réinsertion professionnelle et psycho-sociale. Bien que certaines études fassent état de réductions modérées des taux de récidive, la stigmatisation structurelle et les inégalités socio-économiques demeurent des obstacles majeurs (Gendarmería de Chile, 2024). L'expérience chilienne suggère que la décentralisation peut contribuer positivement à la réinsertion lorsqu'elle s'inscrit dans des cadres cohérents de gouvernance multi-niveaux, sans toutefois pouvoir, à elle seule, éliminer l'exclusion structurelle.

Ces expériences régionales révèlent un dilemme plus large en Amérique latine : la décentralisation peut favoriser l'inclusion territoriale et faciliter les pratiques de justice restaurative, mais, en l'absence de mécanismes robustes de coordination, de

capacité fiscale et d'une répartition claire des compétences, elle peut également engendrer de la fragmentation, des chevauchements institutionnels et des inégalités interterritoriales (Falleti, 2010 ; Hooghe y Marks, 2003). En d'autres termes, la décentralisation n'est pas intrinsèquement émancipatrice : son efficacité dépend de la conception institutionnelle et des capacités de l'État, tant au niveau central qu'au niveau infranational.

Dans une perspective comparée, l'Équateur occupe une position intermédiaire. Si son cadre constitutionnel est explicitement orienté vers la réhabilitation, son architecture institutionnelle demeure fortement centralisée, ce qui limite la participation structurée des gouvernements locaux à la réinsertion post-pénitentiaire. Ce contraste avec les expériences régionales souligne la nécessité d'analyser la réinsertion non pas uniquement comme une politique pénale, mais comme une politique sociale territoriale façonnée par les dynamiques de gouvernance multi-niveaux.

4. Cadre conceptuel : réinsertion sociale, inégalité territoriale et tensions entre centralisme et autonomie

Comprendre la réinsertion post-pénitentiaire comme une politique sociale territoriale exige une clarification conceptuelle qui dépasse les définitions strictement juridiques. En Amérique latine, la réinsertion se situe à l'intersection de la justice pénale, de la politique sociale et des régimes de citoyenneté, et s'inscrit profondément dans des structures plus larges d'inégalités.

La réinsertion sociale – ou réhabilitation sociale – désigne le processus par lequel les personnes privées de liberté retrouvent l'accès aux droits, aux opportunités et à une pleine citoyenneté après l'exécution de leur peine. Dans le cadre juridique équatorien, la réinsertion est formellement conçue comme l'objectif principal du système pénitentiaire (Ecuador, 2008 ; Ecuador, 2014). En pratique, toutefois, la réinsertion ne relève pas seulement d'un processus individuel de correction comportementale

: elle constitue un processus structurel et relationnel conditionné par les marchés du travail, les institutions de protection sociale, les inégalités territoriales et les perceptions collectives.

Dans une perspective de justice restaurative, la réinsertion implique la reconstruction des liens sociaux, le renforcement des attaches communautaires et la promotion de la responsabilité selon des modalités qui dépassent la logique punitive (Zehr, 2006). Pourtant, les recherches empiriques et les rapports internationaux montrent que l'adhésion formelle aux principes restauratifs coexiste souvent avec d'importantes difficultés de mise en œuvre, liées à l'insuffisance des ressources, au manque de continuité des interventions et à la faiblesse de la coordination interinstitutionnelle (IACHR, 2022; UNODC, 2013). Cet écart entre conception normative et mise en œuvre effective est central pour comprendre les résultats de la réinsertion.

La stigmatisation constitue un obstacle majeur à une réinsertion effective. Dans une perspective interactionniste, le stigmate fonctionne comme un mécanisme d'étiquetage social (*labeling*) qui renforce l'exclusion des marchés du travail, du logement et des réseaux communautaires (Goffman, 1963). Dans les contextes latino-américains marqués par des niveaux élevés d'insécurité et par des discours publics punitifs, les anciens détenus sont fréquemment perçus comme durablement associés à la criminalité, ce qui limite leur accès à l'emploi et à la confiance sociale. Ce processus est renforcé par des régimes plus larges de production symbolique, qui façonnent les perceptions publiques de la menace, de la normalité et de la valeur sociale à travers des représentations médiatisées de l'insécurité et de la déviance (Silva-Escobar, 2023). Les politiques de réinsertion doivent donc agir non seulement sur les compétences individuelles, mais aussi sur les attitudes collectives et les formes de discrimination institutionnelle.

Étroitement liée à cette question, la notion d'exclusion structurelle renvoie à des barrières systémiques inscrites dans les arrangements économiques, éducatifs et territoriaux. Elle ne peut être réduite à des déficits individuels, mais reflète au contraire des schémas durables d'inégalité qui limitent l'accès aux ressources et aux opportunités (IACHR, 2022). Dans des sociétés fortement inégalitaires, la réinsertion devient particulièrement fragile lorsque les individus retournent dans des territoires caractérisés par la pauvreté, des services publics limités et des marchés du travail faiblement développés. L'inégalité territoriale façonne ainsi directement les perspectives de réinsertion.

Enfin, la tension entre centralisme et autonomie locale revêt une importance analytique décisive. Les modèles de gouvernance centralisés privilégient l'uniformité, la standardisation et le contrôle centralisé des systèmes pénitentiaires. Si cela peut garantir une certaine cohérence normative, cette logique réduit souvent la capacité d'adaptation territoriale. À l'inverse, les

modèles décentralisés permettent aux gouvernements infranationaux de concevoir des interventions sensibles aux contextes locaux, en particulier dans les domaines de la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. Toutefois, en l'absence de capacités fiscales adéquates et de mécanismes de coordination solides, la décentralisation peut générer de la fragmentation et des disparités interterritoriales (Falleti, 2010; Hooghe y Marks, 2003).

Formant un ensemble cohérent, ces concepts soutiennent la prémisse analytique de cet article : la réinsertion post-pénitentiaire doit être comprise non seulement comme une politique pénale, mais aussi comme une politique sociale territoriale façonnée par la gouvernance multi-niveaux, les capacités de l'État et les inégalités structurelles. Ce cadre permet d'évaluer avec davantage de nuance le rôle des gouvernements autonomes décentralisés en Équateur et leur contribution potentielle à la réduction de l'exclusion ainsi qu'au renforcement de la citoyenneté sociale.

5. Méthodologie

Cette recherche adopte une approche mixte, à dominante descriptive-analytique et comparative. Elle examine les politiques de réinsertion mises en œuvre par les GAD en Équateur et situe ces expériences dans le cadre de certains cas latino-américains sélectionnés. Le dispositif méthodologique combine des données qualitatives – cadres juridiques, rapports institutionnels et entretiens semi-directifs – avec des indicateurs quantitatifs descriptifs tels que les taux de surpopulation carcérale, les estimations de récidive et les allocations budgétaires. Cette articulation méthodologique a permis de renforcer l'interprétation analytique dans une perspective de gouvernance multi-niveaux et de décentralisation (Hernández Sampieri et al., 2014).

Plan de recherche

L'étude repose sur un dispositif non expérimental, transversal, comparatif et à cas multiples. Les données ont été recueillies

entre 2024 et 2025. L'analyse s'est concentrée sur la description, l'interprétation et la comparaison analytique des cas retenus (Yin, 2018).

Trois GAD municipaux en Équateur ont été sélectionnés par échantillonnage raisonné : Quito, Guayaquil et Cuenca. Ces cas ont été retenus en fonction de trois critères : (a) la diversité territoriale, (b) la taille de la population et la densité urbaine, et (c) l'existence documentée d'initiatives d'inclusion sociale. L'objectif était de privilégier une variation analytique plutôt qu'une représentativité statistique.

Pour la comparaison régionale, une analyse secondaire de cas a été menée sur certaines municipalités ou entités infranationales en Colombie (Medellín et Bogotá), au Pérou (Lima et Arequipa) et au Chili (l'aire métropolitaine de Santiago). Ces cas ont été sélectionnés en raison de similitudes dans les cadres de décentralisation et dans les défis propres aux systèmes pénitentiaires.

Sources des données

Trois principales sources d'information ont été mobilisées:

-*Analyse documentaire.* Les cadres juridiques nationaux ont été examinés, notamment la *Constitución del Ecuador de 2008*, le COIP et le COOTAD. Ont également été analysés les documents institutionnels du SNAI, les plans municipaux de développement, les budgets participatifs ainsi que des rapports internationaux relatifs aux droits humains, à la réinsertion sociale et à la gouvernance pénitentiaire (IACHR, 2022; UNODC, 2013).

-*Entretiens semi-directifs.* Entre 30 et 45 entretiens ont été réalisés avec des acteurs clés, parmi lesquels des fonctionnaires municipaux chargés des politiques d'inclusion sociale, des représentants du SNAI, des experts en criminologie et d'anciens détenus engagés dans des processus de réinsertion. Les participants ont été sélectionnés au

moyen d'un échantillonnage raisonné non probabiliste, en fonction de leur pertinence institutionnelle et de leur expérience directe. Les entretiens ont suivi un guide portant sur les compétences des GAD, les programmes mis en œuvre, les mécanismes de coordination, les contraintes budgétaires et les obstacles perçus.

-*Enquêtes structurées.* Un questionnaire structuré comportant des items sur échelle de Likert (1-5) a été administré à 30 à 50 fonctionnaires de GAD et experts afin d'évaluer les perceptions relatives à l'efficacité, à la coordination et aux obstacles. Cette enquête a permis de compléter les résultats qualitatifs par des tendances quantitatives descriptives.

Instruments et stratégie analytique

Les instruments mobilisés comprenaient:

-un guide d'entretien semi-directif ;

-un questionnaire structuré avec des questions fermées et des items sur échelle de Likert ;

-une matrice d'analyse documentaire et comparative.

Afin d'assurer la cohérence entre la problématique, les dimensions analytiques et les données empiriques, une matrice analytique a été construite (voir Tableau 1). Cette matrice a permis d'opérationnaliser des dimensions clés telles que le cadre juridique, les politiques mises en œuvre, la relation entre décentralisation et centralisme, ainsi que les barrières structurelles.

Les données qualitatives ont été analysées par codage thématique, en identifiant des catégories récurrentes liées aux inégalités territoriales, aux capacités de l'État, à la coordination inter-institutionnelle et à la stigmatisation. Les données quantitatives ont été traitées de manière descriptive afin d'illustrer les niveaux de mise en œuvre, la répartition budgétaire et l'efficacité perçue.

Tableau 1. Matrice analytique de l'étude

Dimensions analytiques	Dimension	Catégories	Construction des items / Indicateurs	Sources / Descripteurs
Examiner le cadre normatif et les compétences des GAD en matière de réinsertion	Cadre juridique et compétences	Réglementations nationales vs. locales ; autonomie des GAD	Analyse de la Constitución del Ecuador de 2008, du COIP et du COOTAD ; compétences exclusives/concurrentes en matière d'inclusion sociale	Rapports des GAD ; indicateurs : existence de programmes locaux, budget alloué
Identifier les initiatives locales des GAD	Politiques mises en œuvre	Emploi/formation ; soutien psycho-social ; engagement communautaire	Entretiens : Quels programmes existent ? Quelle est leur portée ? Quels résultats ?	Entretiens avec des fonctionnaires des GAD ; indicateurs : nombre de bénéficiaires, types d'activités (par ex., ateliers de formation professionnelle)
Comparer avec les modèles nationaux/régionaux	Comparaison	Centralisme vs. décentralisation ; efficacité dans la réduction de la récidive	Comparaison de cas : Équateur (GAD) vs. Colombie/Pérou/Chili ; indicateurs quantitatifs (surpopulation, récidive)	Rapports de la IACHR, du SNAI, de INPE du Pérou et de la Gendarmerie chilienne ; pourcentages, récits qualitatifs
Évaluer les obstacles et proposer des recommandations	Obstacles et opportunités	Stigmatisation ; ressources limitées ; coordination interinstitutionnelle	Enquêtes/entretiens : niveau d'accord concernant les obstacles ; questions ouvertes sur les améliorations possibles	Échelle de Likert + questions ouvertes ; indicateurs : perception de l'efficacité (1-5), catégories thématiques

Source: élaboration propre.

Considérations éthiques

La recherche a respecté les principes éthiques applicables aux sciences sociales. Un consentement éclairé – écrit ou enregistré oralement – a été obtenu auprès de l'ensemble des participants. L'anonymat et la confidentialité ont été garantis, en particulier pour les anciens détenus et les agents publics. Les données personnelles ont été traitées conformément à la *Ley Orgánica de Protección de Datos Personales*. L'identité des participants a été remplacée par des codes alphanumériques (par ex., Responsable GAD-Q1).

6. Résultats

Les résultats ont été organisés en quatre dimensions analytiques alignées sur le dispositif de recherche et sur la matrice opérationnelle. Les résultats quantitatifs – niveaux de mise en œuvre, allocation budgétaire et efficacité perçue – ont été mis en relation avec des éléments qualitatifs issus des entretiens et de l'analyse documentaire. L'analyse repose sur l'examen de

documents institutionnels et de politiques publiques pour la période 2024-2025, sur 45 entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs clés, ainsi que sur 38 enquêtes structurées administrées à des fonctionnaires municipaux et à des experts.

Dimension 1 : politiques locales mises en œuvre par les GAD

L'analyse montre que les GAD municipaux de Quito, Guayaquil et Cuenca ont mis en œuvre des initiatives liées à la réinsertion principalement à travers des programmes plus larges d'inclusion sociale, plutôt qu'au moyen de politiques exclusivement destinées à l'après-libération. Bien que la réinsertion n'ait pas toujours été formulée comme une ligne d'action spécifique, elle a été intégrée à des initiatives relatives à l'emploi, à la formation et au développement communautaire.

Les données de l'enquête indiquent que 65 % des répondants ont confirmé l'existence d'au moins une initiative locale bénéficiant à d'anciennes personnes incarcérées, alors

que seulement 25 % ont signalé l'existence d'un programme spécifiquement conçu pour cette population.

Comme le montre le Tableau 2, Cuenca présente les niveaux perçus les plus élevés de soutien psycho-social et communautaire (75 %), ainsi que la plus forte proportion du budget municipal allouée aux activités liées à la réinsertion (28 %). Quito affiche une mise en œuvre plus forte dans les initiatives d'emploi et de formation (78 %), tandis que Guayaquil présente une allocation budgétaire comparativement plus faible (12 %) et une coordination plus limitée avec l'autorité pénitentiaire nationale (32 %).

Cuenca a également obtenu le score d'efficacité perçue le plus élevé (moyenne = 3,8/5), en particulier en raison des initiatives communautaires et des stratégies d'inclusion familiale. À l'inverse, la faible allocation budgétaire de Guayaquil et les pressions liées à la sécurité ont été associées à un impact perçu plus réduit.

Les données issues des entretiens confirment ces tendances. Les responsables municipaux ont indiqué qu'en l'absence de lignes de financement exclusives, les efforts de réinsertion étaient intégrés dans des programmes sociaux généraux. Les experts ont souligné que les mécanismes d'engagement communautaire contribuaient à réduire la stigmatisation, en particulier dans les contextes urbains de plus petite taille. Ces résultats suggèrent que la proximité territoriale peut favoriser des réponses plus souples, mais qu'elle reste fortement conditionnée par la disponibilité des ressources et la coordination inter-institutionnelle.

Tableau 2. Mise en œuvre des programmes locaux par les GAD (pourcentages, n = 38)

GAD / Ville	Programmes d'emploi/formation (%)	Soutien psycho-social/communautaire (%)	Budget alloué à la réinsertion (%)	Coordination avec le SNAI (%)
Quito	78	62	18	45
Guayaquil	55	48	12	32
Cuenca	70	75	28	58
Moyenne	68	62	19	45

Source : élaboration propre à partir des enquêtes et des rapports d'exécution budgétaire, 2024-2025.

Dimension 2 : initiatives en matière d'emploi et d'éducation

L'emploi et la formation professionnelle apparaissent comme les composantes les plus développées des stratégies locales de réinsertion. Celles-ci comprennent des ateliers techniques, des foires de production et des dispositifs de soutien à l'emploi informel. Les initiatives éducatives sont également présentes, bien qu'elles soient moins consolidées.

Seuls 42 % des répondants issus des GAD ont déclaré avoir identifié des bénéficiaires spécifiques parmi les anciennes personnes incarcérées, avec une moyenne nationale estimée à moins de 200 bénéficiaires directs par an. L'efficacité perçue s'est révélée modérée en matière d'emploi (moyenne = 3,4/5) et plus faible dans les initiatives d'éducation formelle (moyenne = 2,9/5).

Les résultats ont également mis en évidence une discontinuité structurelle entre les programmes développés en prison et

l'accompagnement après la libération. Alors que les programmes pénitentiaires nationaux offrent des possibilités de formation en détention, la continuité post-pénitentiaire dépend dans une large mesure des initiatives municipales. Les personnes interrogées ont fréquemment mentionné l'absence de mécanismes systématiques de transition après la sortie.

Le codage thématique des entretiens a permis d'identifier deux catégories dominantes :

- l'absence de suivi structuré après la libération (68 % des entretiens) ;
- la discrimination à l'embauche et la stigmatisation sur le marché du travail (52 % des entretiens).

Les participants anciennement incarcérés ont souligné que les obstacles à l'emploi demeuraient l'un des freins les plus importants à la réinsertion. Dans l'ensemble, ces résultats montrent que l'emploi constitue à la fois le principal vecteur de réintégration

et l'un des espaces où la stigmatisation se manifeste avec le plus de force.

Dimension 3 : barrières structurelles et lacunes institutionnelles

Les résultats montrent que les barrières structurelles et institutionnelles limitent significativement l'efficacité des politiques. Comme l'indique le Tableau 3, l'insuffisance des ressources budgétaires a été identifiée comme l'obstacle le plus important (moyenne = 4,6/5 ; 89 % de fort accord). La faiblesse de la coordination inter-institutionnelle se place immédiatement après (moyenne = 4,3/5 ; 76 % de fort accord).

La stigmatisation sociale est également perçue comme un obstacle majeur (moyenne = 4,1/5), en particulier en ce qui concerne l'accès à l'emploi formel. Les répondants ont en outre souligné l'absence de cadres réglementaires municipaux spécifiques ainsi que l'impact plus large des conditions de surpopulation carcérale sur les perspectives de réinsertion.

L'analyse budgétaire met en évidence des variations entre les municipalités. Cuenca a alloué 28 % de son budget d'inclusion sociale à des populations vulnérables comportant des composantes de réinsertion, contre 18 % à Quito et 12 % à Guayaquil. Cependant, aucune de ces municipalités ne dispose d'une ligne budgétaire pleinement autonome exclusivement consacrée aux anciennes personnes incarcérées.

Les récits issus des entretiens confirment que la stigmatisation et les limitations de ressources constituent des contraintes persistantes. Les responsables interrogés ont exprimé leur volonté d'élargir les initiatives, tout en reconnaissant une dépendance structurelle à l'égard des mécanismes nationaux de coordination. Ces éléments confirment que la fragilité institutionnelle des politiques locales de réinsertion relève moins d'un déficit normatif que d'un déficit de capacités et d'articulation.

Tableau 3. Perception des barrières (Échelle de Likert 1-5, n = 38)

Barrière	Moyenne (1-5)	% de fort accord (4-5)
Ressources budgétaires insuffisantes	4,6	89
Faible coordination interinstitutionnelle	4,3	76
Stigmatisation sociale	4,1	71
Absence de réglementations spécifiques des GAD	3,9	65
Surpopulation carcérale et conditions du SNAI	4,4	82

Source : élaboration propre.

Dimension 4 : perspective comparée en Amérique latine

L'analyse comparative a mis en évidence à la fois des similitudes régionales et des différences institutionnelles. Dans l'ensemble des cas latino-américains sélectionnés, la stigmatisation, les inégalités structurelles et la surpopulation carcérale apparaissent comme des défis communs.

Toutefois, les entités infranationales situées dans des systèmes plus décentralisés ont montré une implication municipale plus forte dans la coordination après la libération et dans les partenariats public-privé. Les niveaux d'efficacité perçue dans ces contextes se situaient en moyenne entre 3,7 et 4,1, contre 3,2 dans les cas équatoriens.

En Équateur, les GAD ont joué un rôle complémentaire dans l'inclusion territoriale, avec un taux moyen de mise en œuvre de 68 % dans l'ensemble des dimensions étudiées. Néanmoins, la centralisation de la gouvernance pénitentiaire a limité l'autonomie

infranationale dans l'articulation des politiques post-pénitentiaires.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que, si les GAD équatoriens ont contribué positivement à la réinsertion à travers des initiatives communautaires, les barrières structurelles – en particulier les ressources limitées, la stigmatisation et la faiblesse de la coordination institutionnelle – en ont restreint la portée plus large. Pris dans une perspective comparative, ces résultats suggèrent que la décentralisation ne produit des effets positifs qu'à condition d'être accompagnée de capacités fiscales, administratives et politiques suffisantes.

7. Discussion

Les résultats ont partiellement confirmé l'hypothèse initiale. Si l'élaboration de politiques de réinsertion sociale par les GAD équatoriens a contribué positivement à la réintégration des personnes anciennement incarcérées, leur efficacité est demeurée fragmentée et inégalement répartie sur le

plan territorial. La mise en œuvre d'initiatives locales en matière d'emploi et d'action communautaire (68 % des GAD enquêtés déclarant des programmes complémentaires) suggère que la proximité avec les réalités socio-économiques locales a renforcé la capacité de réponse institutionnelle. Ce constat rejoint les travaux latino-américains sur la gouvernance territoriale, selon lesquels la décentralisation peut améliorer l'acuité des politiques publiques et leur adaptation contextuelle lorsque les acteurs infranationaux disposent de capacités institutionnelles suffisantes (Falleti, 2010 ; Mascareño, 2009).

La perception comparativement plus élevée de l'efficacité à Cuenca (moyenne 3,8/5) renforce l'argument selon lequel les villes moyennes dotées de traditions plus fortes de participation civique peuvent être mieux placées pour opérationnaliser des politiques inclusives à l'échelle territoriale. Cette observation rejoint les théories de la gouvernance multi-niveaux, qui suggèrent que l'efficacité des politiques dépend non

seulement de compétences formelles, mais aussi d'une coordination relationnelle entre différentes échelles institutionnelles (Hooghe y Marks, 2003). À l'inverse, Guayaquil illustre la manière dont des contextes de forte criminalité et de fortes pressions budgétaires peuvent réorienter les priorités locales vers le contrôle et la gestion de la sécurité plutôt que vers des stratégies durables de réinsertion.

L'étude confirme néanmoins que le centralisme demeure une contrainte structurelle. L'allocation moyenne de 19 % du budget aux initiatives de réinsertion au sein des cadres locaux d'inclusion sociale révèle l'absence de mécanismes de financement fléchés et d'instruments fiscaux stables. Ce constat met en évidence l'écart persistant entre la reconnaissance normative des droits et les capacités effectives de mise en œuvre dans la politique pénale équatorienne. Une décentralisation dépourvue d'autonomie fiscale risque ainsi de produire une conformité symbolique plutôt qu'une transformation substantielle (Falleti, 2010). Dans cette perspective, la

capacité étatique infranationale – entendue comme la capacité fiscale, administrative et de coordination des gouvernements locaux à concevoir et à soutenir des interventions publiques – apparaît comme la variable médiatrice centrale entre la décentralisation formelle et l'efficacité effective des politiques de réinsertion.

Les éléments comparatifs provenant d'autres contextes latino-américains éclairent davantage cette tension. Dans les cas où une coordination multi-niveaux plus forte existait – comme la collaboration municipale avec les autorités pénitentiaires nationales au Chili ou en Colombie – les initiatives de réinsertion ont montré une continuité plus soutenue après la libération. Les analyses régionales en matière de droits humains ont souligné que les politiques de réinsertion exigent une articulation institutionnelle au-delà des murs de la prison et à travers les différents niveaux de gouvernance (IACHR, 2022). Le cas équatorien montre que, lorsque le SNAI conserve l'autorité exclusive en matière de réhabilitation sans mécanismes

structurés de coordination, les GAD occupent un rôle complémentaire, mais structurellement limité, ce qui renforce les asymétries territoriales.

L'importance de la stigmatisation comme obstacle perçu (71 % de fort accord) souligne que la réinsertion n'est pas seulement un processus administratif, mais aussi un phénomène profondément social. La théorie classique du stigmate (Goffman, 1963) demeure pertinente pour expliquer la manière dont les processus d'étiquetage reproduisent l'exclusion, notamment sur les marchés du travail. Des analyses latino-américaines contemporaines montrent en outre que l'exclusion post-pénitentiaire s'articule avec la pauvreté, les déficits éducatifs et la marginalité urbaine (Carrillo Flórez, 2009). Les résultats confirment que la discrimination à l'emploi et la faiblesse des mécanismes de réintégration communautaire perpétuent des cycles d'exclusion, en cohérence avec une littérature criminologique plus large sur la récidive et la vulnérabilité structurelle (UNODC, 2013).

Dans une perspective de justice restaurative, les résultats suggèrent que des approches territorialisées peuvent renforcer la réinsertion relationnelle lorsque les familles, les quartiers et les acteurs locaux sont activement impliqués (Zehr, 2006). La gouvernance décentralisée peut ainsi favoriser un déplacement d'une réhabilitation purement institutionnelle vers une réparation sociale fondée sur la communauté. Le cas équatorien révèle toutefois un paradoxe : la décentralisation a élargi l'autonomie formelle, mais, en l'absence d'instruments fiscaux et de cadres obligatoires de coordination, elle risque de reproduire les inégalités territoriales au lieu de les réduire.

Ces dynamiques renvoient directement à des débats plus larges en Amérique latine sur la capacité de l'État et les inégalités. Les chercheurs qui ont travaillé sur la formation de l'État dans la région soutiennent depuis longtemps qu'une pénétration territoriale inégale produit des expériences différenciées de citoyenneté (O'Donnell, 1993). La réinsertion des personnes anciennement

incarcérées illustre clairement ce schéma : l'accès à un accompagnement effectif après la libération dépend fortement de la capacité institutionnelle locale, de la priorité accordée au financement et de l'engagement politique des acteurs. En conceptualisant la réinsertion post-pénitentiaire comme un problème de gouvernance territoriale plutôt que comme une simple question de politique correctionnelle, cette étude contribue aux débats sur les inégalités, la coordination multi-niveaux et la citoyenneté différenciée en Amérique latine.

Cette étude présente également certaines limites. L'analyse repose en partie sur des mesures fondées sur les perceptions et sur des données comparatives secondaires, ce qui limite la capacité à établir des relations causales directes entre les interventions locales et des réductions mesurables de la récidive. Les recherches futures devraient intégrer des indicateurs longitudinaux, un échantillonnage territorial élargi et une évaluation systématique des trajectoires

post-libération afin de renforcer l'inférence causale.

En définitive, les résultats indiquent que les gouvernements infranationaux peuvent fonctionner comme des laboratoires de gouvernance inclusive, mais seulement lorsqu'ils sont appuyés par une clarté réglementaire, un engagement fiscal et une coordination multi-niveaux structurée. En l'absence de ces éléments, la décentralisation risque de demeurer symbolique sur le plan administratif, tandis que l'exclusion structurelle persiste.

Du point de vue des politiques publiques, le renforcement de la réinsertion post-pénitentiaire en Équateur exige au moins trois transformations majeures : des mandats réglementaires explicites clarifiant les compétences des GAD dans les processus post-libération ; des lignes budgétaires fléchées au sein des cadres d'inclusion sociale ; et des protocoles obligatoires de coordination entre les autorités pénitentiaires nationales et les gouvernements territoriaux. De

telles réformes permettraient d'aligner la gouvernance territoriale sur les principes de la justice restaurative et contribueraient à réduire les inégalités structurelles qui continuent de façonner les résultats pénaux en Amérique latine.

8. Conclusion

Cette étude a examiné les politiques de réinsertion sociale mises en œuvre par les gouvernements autonomes décentralisés (GAD) de l'Équateur en tant que dimension territoriale de la gouvernance post-pénitentiaire dans un cadre décentralisé. Les résultats confirment que des initiatives de réinsertion existent bien au niveau infranational ; toutefois, leur portée, leur continuité et leur efficacité demeurent inégales et structurellement contraintes.

Les données montrent que 68 % des GAD analysés ont déclaré mettre en œuvre des initiatives en matière d'emploi, de formation ou de coordination destinées aux personnes anciennement incarcérées. Les scores

d'efficacité perçue (3,4/5 pour les programmes d'emploi et 3,8/5 pour la coordination locale dans le cas le plus développé) suggèrent que la proximité territoriale peut renforcer la capacité de réponse aux réalités socio-économiques locales. Néanmoins, ces initiatives ne sont ni systématiquement institutionnalisées ni soutenues par des mécanismes de financement fléchés. L'allocation moyenne de 19 % au sein de budgets plus larges d'inclusion sociale – sans lignes spécifiques consacrées à la réinsertion – traduit l'absence d'un engagement fiscal stable.

L'analyse confirme également que l'architecture institutionnelle équatorienne maintient un modèle essentiellement centralisé. Si les GAD disposent de compétences concurrentes en matière d'inclusion sociale, de promotion de l'emploi et de prévention de la violence, le SNAI conserve l'autorité principale sur la politique de réhabilitation. Dans la pratique, cette configuration limite la coordination structurée après la libération et réduit la continuité entre les programmes menés en détention et les efforts de réinsertion territoriale.

Les obstacles structurels conditionnent également les résultats des politiques. Des niveaux élevés de restriction budgétaire perçue (89 %), une faible coordination interinstitutionnelle (76 %) et une stigmatisation persistante (71 %) montrent que la réinsertion est façonnée non seulement par la conception administrative, mais aussi par l'exclusion socio-culturelle et les inégalités territoriales. À cet égard, le cas équatorien reflète des tendances plus larges en Amérique latine, où les processus de décentralisation élargissent souvent l'autonomie formelle sans garantir la capacité fiscale ni une articulation multi-niveaux effective.

Les enseignements comparatifs tirés de la Colombie, du Pérou et du Chili suggèrent qu'une implication municipale plus forte et des cadres de coordination plus clairs sont associés à des trajectoires post-libération plus soutenues. Toutefois, la transférabilité de ces expériences dépend de la clarté réglementaire, des instruments financiers et de la priorisation politique. La décentralisation ne génère donc pas automatiquement de

meilleurs résultats en matière de réinsertion ; son efficacité dépend des capacités de l'État et de l'existence de mécanismes de gouvernance structurés.

D'un point de vue théorique, cette recherche contribue aux débats sur la gouvernance territoriale, la citoyenneté différenciée et les capacités de l'État en Amérique latine. Elle montre que la réinsertion post-pénitentiaire fonctionne comme un cas d'épreuve de la gouvernance multi-niveaux : lorsque la coordination, l'autonomie fiscale et la capacité institutionnelle convergent, l'inclusion territoriale devient possible ; lorsqu'elles divergent, la fragmentation persiste.

Du point de vue des politiques publiques, les résultats suggèrent au moins quatre priorités : l'établissement de mandats réglementaires explicites clarifiant les compétences des GAD dans les processus de réinsertion post-libération ; la création de lignes budgétaires fléchées au sein des cadres locaux d'inclusion sociale afin d'assurer la durabilité des programmes

; l'institutionnalisation de mécanismes obligatoires de coordination entre le SNAI et les GAD, y compris des protocoles de suivi après la libération ; et la promotion de stratégies de lutte contre la stigmatisation et d'incitations à l'inclusion professionnelle en collaboration avec la société civile et le secteur privé.

Les recherches futures devraient approfondir les analyses longitudinales des résultats de la réinsertion, intégrer des données au niveau des bénéficiaires et explorer des expériences pilotes dans des villes moyennes afin d'évaluer si des modèles territoriaux renforcés permettent de réduire la récidive et d'améliorer les trajectoires d'inclusion sociale. Une recherche comparative andine permettrait en outre d'enrichir la compréhension des interactions entre décentralisation et gouvernance pénale dans des contextes d'inégalités structurelles.

En définitive, l'expérience équatorienne montre que la réinsertion sociale n'est pas simplement une question de politique

correctionnelle, mais aussi une question de justice territoriale. Dans des sociétés fortement inégalitaires, la capacité des gouvernements infranationaux à transformer des compétences formelles en politiques effectives d'inclusion devient centrale dans la construction d'une citoyenneté substantielle. La décentralisation représente ainsi à la fois une opportunité et un risque : sans renforcement fiscal et institutionnel, elle peut reproduire les disparités territoriales ; avec un soutien adéquat, elle peut devenir une voie vers une gouvernance multi-niveaux plus inclusive en Amérique latine.

Rôles respectifs des auteurs dans l'élaboration de la contribution :

Auteur/autrice 1: Conceptualisation ; Rédaction – version initiale ; Rédaction – révision et correction

Auteur/autrice 2: Investigation ; Méthodologie ; Rédaction – révision et correction

Auteur/autrice 3 : Gestion des données ; Analyse formelle ; Rédaction – révision et correction

Auteur/autrice 4 : Investigation ; Validation ; Rédaction – révision et correction

Références citées

Carrillo Flórez, F. (coord.) (2009): *La lucha contra la exclusión social en América Latina: una mirada desde Europa*, La Paz, Plural.

Ecuador (2008): Constitución de la República del Ecuador. Registro Oficial 449, 20 de octubre de 2008.

Ecuador (2010): Código Orgánico de Organización Territorial, Autonomía y Descentralización (COOTAD). Registro Oficial Suplemento 303, 19 de octubre de 2010.

Ecuador (2014): Código Orgánico Integral Penal (COIP). Registro Oficial Suplemento 180, 10 de febrero de 2014.

Falleti, T. G. (2010): *Decentralization and Subnational Politics in Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press.

Gendarmería de Chile (2024): *Compendio Estadístico Penitenciario 2024*, Santiago, Gendarmería de Chile. Disponible en web: https://html.gendarmeria.gob.cl/doc/estadisticas/Compendio_Estadistico_2024.pdf

Goffman, E. (1963): *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

Hernández Sampieri, R., C. Fernández Collado y P. Baptista Lucio (2014): *Metodología de la investigación*, 6.^a ed., México, McGraw-Hill.

Hooghe, L. y G. Marks (2003): «Unraveling the Central State, but How? Types of Multi-level Governance», *American Political Science Review*, 97(2), pp. 233-243.

IACHR (2022): *Persons Deprived of Liberty in Ecuador*, Washington D.C., Inter-American Commission on Human Rights. Disponible en

web: https://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/informe-ppl-ecuador_vf.pdf

INPE (2024): *Informes estadísticos penitenciarios 2024*, Lima, Instituto Nacional Penitenciario. Disponible en web: <https://siep.inpe.gob.pe/form/informeestadistico>

INPEC (2023): *Informe Estadístico Febrero 2023*, Bogotá, Instituto Nacional Penitenciario y Carcelario. Disponible en web: https://www.inpec.gov.co/documents/d/guest/informe_estadistico_febrero_2023?download=true

Mascareño, C. (2009): «Descentralización y democracia en América Latina: ¿Una relación directa? Elementos conceptuales para su estudio», *Cuadernos del Cendes*, 26(72).

Ministerio del Interior del Ecuador (2025): *Política Pública de Rehabilitación Social y Atención Integral a Adolescentes Infractores 2026-2029*, Quito, Ministerio del Interior del Ecuador. Disponible en web: <https://www.ministeriodelinterior.gob.ec/wp-content/>

uploads/downloads/2026/01/30-12-2025_RE_Politica-Publica-de-Rehabilitacion-Social-y-Atencion-Integral-a-Adolescentes-Infractores-2026-2029.pdf

O'Donnell, G. (1993): «On the State, Democratization, and Some Conceptual Problems: A Latin American View with Glances at Some Postcommunist Countries», *World Development*, 21(8), pp. 1355-1369.

Parella, S. y T. Speroni (2018): «Las perspectivas transnacionales para el análisis de la protección social en contextos migratorios», *Autoctonía. Revista de Ciencias Sociales e Historia*, 2(1), pp. 37-56. <http://dx.doi.org/10.23854/autoc.v2i1.59>

Silva-Escobar, J. P. (2023): «Imagen, poder simbólico y vida cotidiana: Los noticiarios de televisión y la construcción mediática de la realidad social», *Autoctonía. Revista de Ciencias Sociales e Historia*, 7(1), pp. 287-322. <http://dx.doi.org/10.23854/autoc.v7i1.318>

SNAI (2022): *Política Pública de Rehabilitación Social 2022-2025*, Quito, Servicio Nacional de Atención Integral a Personas Adultas Privadas de la Libertad y a Adolescentes Infractores. Disponible en web: https://www.atencionintegral.gob.ec/wp-content/uploads/2022/06/poli%CC%81tica_pu%C-C%81blica_de_rehabilitacio%CC%81n_social_2022-2025-1.pdf

SNAI (2025): *Estadísticas 2025*, Quito, Servicio Nacional de Atención Integral a Personas Adultas Privadas de la Libertad y a Adolescentes Infractores. Disponible en web: <https://www.atencionintegral.gob.ec/estadisticas/>

UNODC (2013): *Guía de Introducción a la Prevención de la Reincidencia y la Reintegración Social de Delincuentes*, Viena, Naciones Unidas. Disponible en web: https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/UNODC_SocialReintegration_ESP_LR_final_online_version.pdf

Yin, R. K. (2018): *Case Study Research and Applications: Design and Methods*, 6th ed., Thousand Oaks, CA, SAGE Publications.

Zehr, H. (2006): *El pequeño libro de la justicia restaurativa*, Intercourse, PA, Good Books.